

FORMATION

Améliorer le fonctionnement de son sol agricole par une meilleure connaissance de la faune

10 mars 2016

de 9h00 à 17h00

Villevieille

Public : agriculteurs et porteurs de projet agricoles

La faune du sol, et notamment la mésofaune, est un des éléments clés du bon fonctionnement d'un sol agricole notamment pour le recyclage et le devenir de la matière organique. Savoir reconnaître ses différents

constituants, comprendre leurs rôles et quels sont les facteurs favorables et défavorables à leur développement permet ainsi de mieux caractériser le fonctionnement de son sol et favoriser les facteurs améliorant.

Jeudi 10 mars 2016

Intervenant : Jérôme CORTET, Professeur (Université Paul Valéry - Montpellier III), Spécialiste des microarthropodes du sol.

MATIN de 9h à 12h30

- Présentation des principaux taxons constituant la faune du sol, avec un focus particulier sur la mésofaune
- Rôle de la diversité de la faune dans le fonctionnement des sols notamment le recyclage et le devenir des matières organiques.
- Caractérisation des communautés évoluant sur des sols d'origine anthropique ou perturbés par l'activité humaine (polluants, actions mécaniques, etc.)

APRES-MIDI de 13h30 à 17h

- Mise en œuvre de l'identification de la mésofaune (Collemboles et acariens) des sols agricoles à partir des échantillons fournis par les participants.
- Identification des principaux groupes de la faune du sol sur différents sites (utilisation de loupe binoculaire, de clés d'identification)
- Introduction aux principaux outils permettant de quantifier la biodiversité (calculs d'abondance, richesse en taxons, classement en groupe écomorphologiques...)
- Échanges sur l'évolution de la fertilité des sols en repositionnant les résultats obtenus sur une échelle de valeurs connues

Infos pratiques

Repas : apporter votre pique-nique !

Inscription obligatoire à l'aide du [formulaire ci-joint](#)

ou auprès d'Aurélié GIBERT : gibert@civamgard.fr

Conditions de participation

Gratuit pour les personnes éligibles VIVEA (exploitants agricoles, conjoints agricoles, aides familiaux ou cotisants solidaires à jour de leurs cotisations MSA).

- 140 € la journée (salarié, agent de développement)
- Autre situation particulière : nous contacter

*Si vous souhaitez que votre sol soit analysé durant la formation, merci de nous le signaler au plus vite (et **au plus tard le 28/02/2016**) afin de pouvoir faire les prélèvements et préparations dans les temps.*